Le faubourg Montmartre, de la cité Bergère à la cité de Trévise en traversant les lotissements de la Grange-Batelière et de la Boule Rouge

Le faubourg Montmartre est traversé par l'une des voies les plus anciennes de la capitale, celle reliant Paris à Montmartre et l'antique Lutèce aux Flandres. Cependant son urbanisation est à la fois plus tardive et plus complexe que le simple parcours de la rue du Faubourg Montmartre ne le laisse deviner. **Il est le fruit de lotissements successifs engagés dès le XVIIIe siècle qui s'interpénètrent, se chevauchent ou se font front avec plus ou moins de bonheur.** *L'extension urbaine se fait en effet en plusieurs étapes et suivant des schémas bien différents. Le premier lotissement du faubourg Montmartre, celui dit de la "Grange-Batelière", apparaît sous la Régence vers 1717. Il permet d'ouvrir une première brèche importante dans l'interdiction faite sous l'Ancien Régime de bâtir hors les murs. Le faubourg Montmartre s'enrichit alors d'élégantes constructions qui ont subsisté jusqu'à nos jours malgré d'importants remaniements. La seconde grande vague de développement débute sous la Restauration et se poursuit sous la Monarchie de Juillet. Passages, galeries et cités privées sont une caractéristique essentielle de ces lotissements spéculatifs. Ils permettent de désenclaver et de densifier de nouveaux îlots tout en ménageant, par leur caractère privé et clos, une forme de quiétude aux nouveaux habitants.* **Le quartier, proche des Grands Boulevards, de la Bourse, des gares et de l'Opéra, est en effet le siège d'une fiévreuse activité et d'un grand brassage de population.** *Pratiquement achevé dès 1860, il a acquis une physionomie et un rythme qui va perdurer jusqu'à aujourd'hui : lieu d'activité commerciale le jour - lié au pôle financier de Paris -, lieu cosmopolite avec ses hôtels et ses immigrés, lieu de restauration et de spectacle enfin dont les Folies-Bergère ou le "Bouillon Chartier" sont deux illustres références.*

Les itinéraires des autres arrondissements ainsi que les informations sur le PLU sont disponibles sur le site ***urbanisme.paris.fr***

MAIRIE DE PARIS
DIRECTION DE L'URBANISME

Ne pas jeter sur la voie publique

Parcours d'architecture proposé par la Mairie de Paris - Dépôt légal en cours
Conception, illustrations : Mairie de Paris - DU - Août 2008

MAIRIE DE PARIS

9E ARRONDISSEMENT

Un nouveau regard sur le patrimoine parisien

Parcours d'architecture

Les parcours d'architecture vous invitent à la découverte d'édifices remarquables situés à l'écart des circuits traditionnels du patrimoine monumental. Centrés sur l'histoire d'un quartier ou d'un paysage singulier, ils proposent la vision d'architectures plus familières et parfois plus contemporaines que celles habituellement protégées au titre des monuments historiques. Pour une très large part, ce parcours s'appuie sur la concertation et le travail réalisés à l'occasion de la révision du Plan local d'urbanisme (PLU) avec les Parisiennes et les Parisiens. La mise en lumière de ce "nouveau patrimoine", la prise de conscience de son importance à l'échelle du quartier ou de la Ville et de l'attachement que lui portent ses habitants doivent permettre de mieux le protéger et de mieux le faire connaître.

Parcours réalisé à l'occasion des journées du patrimoine.

1 rue Papillon

4 cité Bergère

25 rue du Faubourg Montmartre

18-20 rue de Montyon

Le faubourg Montmartre, de la cité Bergère à la cité de Trévise en traversant les lotissements de la Grange-Batelière et de la Boule Rouge

Le faubourg Montmartre est traversé par l'une des voies les plus anciennes de la capitale, celle reliant Paris à Montmartre et l'antique Lutèce aux Flandres. Cependant son urbanisation est à la fois plus tardive et plus complexe que le simple parcours de la rue du Faubourg Montmartre ne le laisse deviner. Il est le fruit de lotissements successifs engagés dès le XVIIIe siècle qui s'interpénètrent, se chevauchent ou se font front avec plus ou moins de bonheur. L'extension urbaine se fait en effet en plusieurs étapes et suivant des schémas bien différents. Le premier lotissement du faubourg Montmartre, celui dit de la "Grange-Batelière", apparaît sous la Régence vers 1717. Il s'étend à l'ouest de la rue du Faubourg Montmartre jusqu'à la rue Drouot et est destiné théoriquement au relogement des artisans chassés du Louvre. Ce lotissement, prolongé au nord par celui des Porcherons et à l'ouest par la Chaussée d'Antin, permet d'ouvrir une première brèche importante dans l'interdiction faite sous l'Ancien Régime de bâtir hors les murs. Le faubourg Montmartre s'enrichit alors d'élégantes constructions qui ont subsisté jusqu'à nos jours malgré d'importants remaniements tel l'hôtel d'Augny au 6 rue Drouot, élevé entre 1746 et 1749 et qui abrite depuis 1849 la mairie d'arrondissement. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, les deux grandes rues historiques du Faubourg Montmartre et du Faubourg Poissonnière suivent un destin parallèle, et se bordent de hautes maisons de rapport ou d'hôtels dans le goût néoclassique.

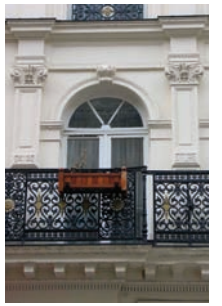

De nouvelles voies sont ouvertes et loties telle la rue Richer en 1784. Le caractère résidentiel du quartier s'affirme sans toutefois égaler le caractère mondain et aristocratique de la Chaussée d'Antin. Il bénéficie en outre depuis 1762 de l'animation apportée par l'hôtel des Menus-Plaisirs du roi dont les ateliers préparent les fêtes et cérémonies de la Cour. La seconde grande vague de développement du faubourg Montmartre débute sous la Restauration et se poursuit sous la Monarchie de Juillet. Le lotissement de la Boule Rouge par les financiers Pène et Mauffra à partir de 1840 sur un terrain acquis des Hospices Civils, en est un exemple abouti. Passages, galeries et cités privées sont une caractéristique essentielle de ces lotissements spéculatifs. Ils permettent de désenclaver et de densifier de nouveaux îlots tout en ménageant, par leur caractère privé et clos, une forme de quiétude aux nouveaux habitants. La cité Bergère (1825) et la cité Trévise (1840) en fournissent deux bons exemples. Le quartier, proche des Grands Boulevards, de la Bourse, des gares et de l'Opéra, est en effet le siège d'une fiévreuse activité et d'un grand brassage de population. Pratiquement achevé dès 1860, il a acquis une physionomie et un rythme qui va perdurer jusqu'à aujourd'hui : lieu d'activité commerciale le jour - lié au pôle financier de Paris -, lieu cosmopolite avec ses hôtels et ses immigrés, lieu de restauration et de spectacle enfin dont les Folies-Bergère ou le "Bouillon Chartier" sont deux illustres références.

1 6 rue du Faubourg Montmartre

La cité Bergère
Immeuble porche construit à la fin du XVIIIe siècle et rectifié par la suite, donnant accès à la cité Bergère.
La cité Bergère fut créée en 1825 pour le Boulnois. Elle commence rue du Faubourg Montmartre et forme un coude pour rejoindre la rue Bergère. À chaque entrée de la cité, un passage dont la voûte est ornée de caissons sculptés s'ouvre sur cette rue calme dont la plupart des immeubles est occupée par des hôtels de tourisme. Les constructions en pierre de taille ou moellons enduits sont typiques de l'architecture Restauration. Les fenêtres du deuxième étage, presque toutes en plein cintre[1] et ornées d'entablements soutenus par deux consoles, accentuent l'homogénéité de l'ensemble. Certaines façades polychromes animent le paysage de la rue de leurs tons pastels. Les entrées de la plupart des hôtels sont protégées par d'élégantes marquises en fonte datant de la Belle-Époque. La cité Bergère communique avec la cité Rougemont à travers le rez-de-chaussée d'un immeuble construit vers 1880 et percé d'un passage. La cité Rougemont s'ouvrant au nord sur la rue Bergère semble avoir été créée vers 1875 comme l'attestent les immeubles qui la bordent. Elle s'établit sur une vaste parcelle d'un hôtel particulier du XVIIIe siècle. La cité Bergère a été inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté du 9 octobre 1990. La protection concerne l'ensemble des façades et toitures, y compris les façades en retour sur la rue Bergère et la rue du Faubourg Montmartre, les sols et les deux passages d'accès avec les grilles.

2 2 boulevard Montmartre

Immeuble de rapport édifié en 1839 par l'architecte Bringol présentant deux façades composées symétriquement de cinq travées chacune et élevées de quatre étages carrés sur entresol et rez-de-chaussée. Porte et balcons ornés de grilles de fonte Louis-Philippe. Le vestibule est décoré de pilastres doriques. Modénatures[2] néo-Renaissance très représentatives de la Monarchie de Juillet.

3 8 boulevard Montmartre

Hôtel de Quinsonas construit par l'architecte Cheveny de la Chapelle vers 1778-1780. De style Louis XVI, il apparaît comme l'un des rares témoignages subsistant de la période faste pour les Grands Boulevards que fut la fin de l'Ancien Régime. La marquise de Quinsonas hérite de l'hôtel en 1792 et sa famille y réside encore sous la Restauration. Les éléments les plus notables consistent en un balcon soutenu par des consoles ornées de guirlandes, et en un escalier à rampe en fer forgé Louis XVI, qui témoignent du style néoclassique en vigueur à la veille de la Révolution.

4 16 boulevard Montmartre

Immeuble de rapport néoclassique constitué d'un ancien hôtel construit en 1778 par Firmin Perlin et occupé par le comte Florimont de Mercy-Argenteau, ambassadeur d'Autriche à Paris de 1783 à 1790. Il s'agit de l'une des premières maisons apparues sur le boulevard. La composition d'origine se lit encore sur la longue façade composée de onze travées et qui ne comportait, avant surélévation, qu'un bel étage et un étage carré. Les trois travées centrales s'avancent légèrement en avant-corps. L'hôtel conserve un vestibule monumental, un bel escalier, et au premier étage un salon XVIIIe et une ancienne salle à manger sculptée réalisée par Charles Garnier en 1890 (ces deux derniers éléments font l'objet d'une inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1958). La surélévation et les remaniements en façade (appuis) remontent au règne de Charles X de 1827 à 1829. La mise en place d'un second escalier doit être datée de cette époque (longues colonnes corinthiennes).

5 4 rue Drouot

Maison XVIIIe issue du lotissement de la Grange-Batelière et rectifiée sous Louis-Philippe. Le lotissement de la Grange-Batelière est mis en oeuvre à partir d'un arrêt du 4 décembre 1820 et doit théoriquement servir au relogement des artisans chassés du Louvre. La façade est composée de cinq travées et élevée de deux étages carrés sur rez-de-chaussée et entresol. Remarquable balcon à l'étage noble orné d'une grille en fonte. Maison trouvant son pendant au 8 rue Drouot. Elle est mitoyenne de l'ancien hôtel d'Augny, construit par l'architecte Charles-Étienne Briseux entre 1746 et 1749, qui abrite aujourd'hui la mairie du 9e arrondissement.

6 8 rue Drouot

Maison XVIIIe issue du lotissement de la Grange-Batelière et rectifiée sous Louis-Philippe. Le lotissement de la Grange-Batelière est mis en oeuvre à partir d'un arrêt du 4 décembre 1820 et doit théoriquement servir au relogement des artisans chassés du Louvre. Remarquable balcon à l'étage noble orné d'un garde-corps en fer forgé XVIIIe. Belle porte cochère sous une arcature en plein cintre à l'entresol. Maison se rapprochant du 4 rue Drouot. Elle est mitoyenne de l'ancien hôtel d'Augny, construit en 1746-1749 par l'architecte Charles-Étienne Briseux pour le fermier général Alexandre-Marc Etienne, Seigneur d'Augny. Le décor et le portail ont été redessinés vers 1830 pour Alexandre-Marie Aguado. Il abrite aujourd'hui la mairie du 9e arrondissement.

7 3 rue Rossini

Immeuble de rapport destiné à la haute bourgeoisie datant de 1848-1876. Le style de cet immeuble pré-haussmannien est donné par la composition régulière des façades en pierre de taille agrémentées d'éléments décoratifs relativement sobres et l'emploi de l'ordre dorique pour le portique et les pilastres des façades ouvertes sur la cour.

8 10 rue de la Grange-Batelière

Hôtel Le Duc de Biéville. Datant des années 1760-1770, connu également sous l'appellation d'hôtel de Novilos, cet hôtel a été construit par Michel Le Duc de Biéville, guillotiné ainsi que son fils durant la Révolution. Le marquis de Lillers, chambellan de Napoléon Ier, l'hérite de son père, mais le cède en 1822 à la famille Tattet. Alfred Tattet y tint un cénacle fréquenté par Hugo, Sainte-Beuve, Roqueplan, Arago, Girardin. Musset y donna la première lecture publique de Rolla. La façade de style néoclassique, avec ses hautes lignes de refends, ses balcons, ses guirlandes au-dessous de l'attique[3] et son importante lucarne centrale, a conservé sa distinction. On y remarque aussi des cornes d'abondance sculptées, ainsi que les monogrammes LD et BV aux ferronneries du premier étage (Le Duc de Biéville). L'entrée est ornée de demi-colonnes doriques et conduit à un grand escalier à rampe Louis XVI. De part et d'autre, deux niches renferment la statue d'un berger tenant un chevreau dans ses bras et celle de Diane. La qualité du décor des salons (boiseries du XVIIIe siècle sculptées et dorées, cheminée Louis XVI à cuivres ciselés, décoration Empire) mérite d'être soulignée.

9 25 rue du Faubourg Montmartre

Maison à loyer d'aspect fin XVIIIe. Façade sur rue composée de quatre travées et élevée de quatre étages carrés sur rez-de-chaussée ornée, au second étage, d'un faux balcon plat muni d'un garde-corps en fer forgé formant des spirales.

10 27 rue du Faubourg Montmartre

Maison d'aspect fin XVIIIe. Façade sur rue en pierre de taille composée de cinq travées et élevée de trois étages carrés sur entresol et rez-de-chaussée. À l'étage noble, les hautes fenêtres XVIIIe sont munies de garde-corps en fonte sans doute parmi les premiers modèles du genre. Escalier ancien conservé à barreaux montés sur limon tournant et ornés de fleurons[4] (attesté en septembre 2005 - vide central occupé par une cage d'ascenseur). Combles dénaturés.

11 51 rue Richer

Immeuble de rapport Louis-Philippe réalisé par l'architecte Dumoulin en 1836 (signé aedificavit Dumoulin). Façade composée de cinq travées et élevée de quatre étages carrés bien hiérarchisés sur rez-de-chaussée et entresol. Les trois travées centrales sont flanquées de pilastres. Les garde-corps en fonte de l'étage noble sont à motif de navettes. Des niches ornent les étages supérieurs. Publié in Claude Mignot, *Grammaire des immeubles parisiens*, éd. Parigramme 2004 et les Cahiers de la Rotonde no 24.

12 33-35 rue Richer
11-11bis rue Geoffroy-Marie

Immeuble de rapport très large (neuf travées pour chacune des façades organisées autour d'un triplet central avec fenêtres en plein cintre) élevé après 1840 à l'occasion du lotissement de la Boule Rouge. Style néo-Renaissance : pilastres, frises. Remarquables grilles en fonte ornant balcon, fenêtre et vantaux de la porte. Mauffra fut à l'origine de la construction de cet immeuble et y implante un passage couvert, permettant une traversée directe, de la rue Montyon à la rue Richer. Ce passage, placé de part et d'autre de la rue Geoffroy-Marie, a été construit en même temps que cette rue, entre 1840 et 1842. Le passage Richer, au nord, s'ouvre dans l'axe de la rue Saulnier. Il est fermé depuis une époque indéterminée (peut-être 1927 ?), mais son architecture reste intacte. On peut encore voir les deux façades d'entrée portant l'inscription "passage Richer" et la petite verrière couvrant l'intérieur du passage. Dans l'enfilade du passage Richer, au sud, se trouvait la galerie Bergère (cf. 10-10bis rue Geoffroy-Marie et 10-12 rue de Montyon).

13 16 rue Geoffroy-Marie
9 rue de la Boule Rouge

Immeuble de rapport élevé après 1840 à l'occasion du lotissement de la Boule Rouge par les financiers Pène et Mauffra. Ce lotissement, s'étendant sur un terrain de 11 545 m² délimité par la rue Richer, la rue de Montyon, la rue de la Boule Rouge et la rue du Faubourg Montmartre, constitue l'une des plus importantes opérations spéculatives engagées sous la Monarchie de Juillet. L'immeuble présente des façades en pierre de taille, formant un pan coupé à l'angle des rues, remarquables par leur sobriété et leur qualité d'écriture néoclassique.

14 9bis rue Geoffroy-Marie

Immeuble de rapport étroit (deux travées) dont la façade présente un décor néo-Renaissance : niches, fenêtres en plein cintre, pilastres, médaillons, bossage au premier étage. Garde-corps en fonte. Élevé après 1840 à l'occasion du lotissement de la Boule Rouge par les financiers Pène et Mauffra.

15 9 rue Geoffroy-Marie

Immeuble de rapport Louis-Philippe élevé après 1840 et issu du lotissement de la Boule Rouge par les financiers Pène et Mauffra. Ce lotissement, s'étendant sur un terrain de 11 545 m² délimité par la rue Richer, la rue de Montyon, la rue de la Boule Rouge et la rue du Faubourg Montmartre, constitue l'une des plus importantes opérations spéculatives engagées sous la Monarchie de Juillet. L'immeuble présente une façade sur rue composée de cinq travées et desservie par un balcon à l'étage noble.

16 10-10bis rue Geoffroy-Marie
10-12 rue de Montyon

Immeuble de rapport très large (huit travées organisées autour d'un faux triplet central avec fenêtres en plein cintre) élevé après 1840 à l'occasion du lotissement de la Boule Rouge par les financiers Pène et Mauffra. Modénatures néo-Renaissance : pilastres, frises. Belle grille de balcon en fonte. Mauffra fut à l'origine de la construction de cet immeuble et y implante un passage couvert, permettant une traversée directe, de la rue Montyon à la rue Richer. Ce passage, placé de part et d'autre de la rue Geoffroy-Marie, a été construit en même temps que cette rue, entre 1840 et 1842. Le passage Richer, au nord s'ouvre dans l'axe de la rue Saulnier (cf. 11-11bis rue Geoffroy-Marie). Dans son prolongement au sud, se trouvait la galerie Bergère. Bien qu'elle ait virtuellement disparu en 1927, on peut encore distinguer les arcades d'entrée de la galerie dont la partie nord a été annexée par un restaurant et la partie sud par un garage à voitures.

5, rue Bleue
24/26, rue Cadet
55, rue du Fbg Montmartre
38, rue de la Victoire
LE PELETIER
CADET
Rue de Châteaudun
Rue de la Victoire
Rue Peletier
Rue Le Chauchat
Rue du Faubourg Drouot
Rue de Provence
Rue La Fayette
Rue Buffault
Centre Sportif
Ecole Elémentaire
Grand Orient de France
Rue Cadet
Rue Saulnier
Rue Trévise
Rue Bleue
Cité de Trévise
Rue de Paradis
Cité Paradis
Rue Ambroise Thomas
Poissonnière
Richer
Conservatoire
Rue Sainte Cécile
Rue du Faubourg
Paroisse St-Eugène Ste-Cécile
59, rue des Petites Ecuries
14, rue G. Marie
Rue G. Marie
Rue de la Boule Rouge
Rue de Montyon
Eglise Luthérienne de France
Halte Garderie
20, rue de la Grange Batelière
Rue de la Grange Batelière
Rue Rossini
Ecole Maternelle
Mairie de 9ème arrondissement
RICHELIEU DROUOT
Boulevard Haussmann
Boulevard des Italiens
Rue de Richelieu
Boulevard Montmartre
42, rue Vivienne
RUE MONTMARTRE
Boulevard Poissonnière
Cité Bergère
Cité Rougemont
Rue Rougemont
Rue du Bergère
Conservatoire National des Arts Dramatiques
Central Téléphonique
52, rue d'Enghien
Rue d'Enghien
Rue de l'Échiquier
3/5, rue Rougemont
BUS
N

17 6 rue Geoffroy-Marie

Immeuble de rapport Louis-Philippe élevé après 1840 et issu du lotissement de la Boule Rouge par les financiers Pène et Mauffra. Ce lotissement, s'étendant sur un terrain de 11 545 m² délimité par la rue Richer, la rue de Montyon, la rue de la Boule Rouge et la rue du Faubourg Montmartre, constitue l'une des plus importantes opérations spéculatives engagées sous la Monarchie de Juillet. L'immeuble présente une façade composée de cinq travées, un triplet vénitien à l'étage noble et des modénatures caractéristiques de la période.

18 2 à 4 rue Geoffroy-Marie 18-20 rue de Montyon

Immeuble de rapport élevé après 1840 à l'occasion du lotissement de la Boule Rouge par les financiers Pène et Mauffra placé à l'angle de deux rues et dont la façade rue de Montyon se distingue surtout en son centre par une cour en demi-cercle ouverte sur la rue par un porche en plein cintre. Disposition rare et originale.

19 29 à 35 rue Bergère

Remarquable ensemble d'immeubles Louis-Philippe, présentant des façades harmonieuses en pierre de taille et une même qualité de traitement décoratif. Les nos 29 et 35 présentent un soubassement à bossage. Des frontons plats sur consoles ornent habituellement les baies de l'étage noble. Les garde-corps et les balustrades des balcons sont en fonte suivant la production caractéristique de la période. L'ensemble paraît avoir été édifié d'un même tenant compte-tenu de la continuité des niveaux.

20 32 rue de Trévise

Hôtel Bony
Édifié en 1826, l'hôtel Bony est l'oeuvre de l'architecte Jules - Jean-Baptiste de Joly, le reconstructeur du Palais-Bourbon. Riche propriétaire d'immeubles et spéculateur très actif dans le quartier du faubourg Poissonnière, Bony commande à Joly une demeure à l'architecture élaborée dans le style néo-palladien constituant un exemple particulièrement réussi de l'architecture privée de la Restauration. L'intérieur se distingue par un beau vestibule à colonnes ioniques et surtout par la présence d'un exceptionnel salon, dont l'opulent décor (gypseries et peintures) de figures et d'ornements variés s'inspire des fresques pompéiennes. La construction de l'hôtel est antérieure au percement de la rue de Trévise ce qui explique sa position sur cour et jardin. Son accès d'origine se faisait par un long et étroit passage pavé encore visible rue Bleue à hauteur du n° 13. L'accès actuel date de 1853, lorsque le banquier José-Xavier de Uribarren, alors propriétaire de l'hôtel, décide de l'ouvrir vers la rue de Trévise. Il achète le terrain des actuels nos 30-32-34 et fait construire deux petits immeubles pour encadrer l'entrée. L'hôtel Bony a été classé Monument Historique par décret du 8 avril 1976.

21 40-42 rue de Trévise

Deux immeubles jumeaux Louis-Philippe contemporains de l'ouverture de ce tronçon de la rue de Trévise par les sieurs Borniche et Crapez, autorisée par l'Ordonnance Royale du 14 décembre 1836 conformément aux délibérations du conseil municipal des 8 avril et 17 juin 1836 (la seconde partie de la rue de Trévise, entre les rues Richer et Bergère, entreprise par les sieurs Massa et Leroux, est autorisée par Ordonnance Royale du 11 août 1844). On remarque les façades en pierre de taille et le décor soigné reprenant les principaux éléments de l'architecture Renaissance (pilastres, frontons, balustres, cartouches, frises, refends, soubassement à bossage). Baies centrales en plein cintre. Garde-corps en fonte.

22 25 rue Bleue

Immeuble d'activités édifié en 1911, par l'architecte Henri Bertrand et les frères Cochi pour les sculptures, pour la société Leclaire. Cette entreprise générale de peinture, vitrerie, miroiterie, dorure et papiers peints avait été créée en 1826 par E.J. Leclaire. Bel exemple d'immeuble industriel à ossature métallique édifié dans un milieu urbain dense.

23 27 rue Bleue

Le bâtiment sur rue présente un aspect vers 1820-1825. La façade comporte douze travées. Les fenêtres sont toutes soulignées de frontons alternativement plats, triangulaires ou arqués portés par de petites consoles sculptées. Les garde-corps sont ornés de palmettes[5] en fonte. Bâtiment des communs sur cour Premier Empire et vestiges sans doute du XVIIIe siècle. Persiennes. Cour pavée remarquable.

24 17 rue Bleue

Immeuble Restauration. Façade sur rue en pierre de taille composée de cinq travées et de deux étages carrés sur entresol et rez-de-chaussée. Un étage en retiré desservi par un balcon filant. Fenêtres surmontées de frontons plats soutenus par des consoles. Rez-de-chaussée et entresol rythmés par cinq arcatures en plein cintre, englobant le niveau d'entresol, ornées de médaillons à la clé et soutenues par des pilastres. Porte cochère au centre. Corniche à modillons. Cour. Maison habitée selon Gustave Pessard par le manufacturier Oberkampf et qui aurait été édifiée à partir de matériaux provenant de la muraille de Charles V démolie par l'explosion de la rue Saint-Nicaise (24 décembre 1800).

25 13 à 15 rue Bleue

Ensemble Restauration loti à l'occasion de la réalisation de l'hôtel Bony en 1826 sur les plans de Jules - Jean-Baptiste de Joly pour l'entrepreneur René Bony. Initialement, l'hôtel Bony -classé Monument Historique depuis 1976- n'était accessible que par un long et étroit passage pavé ouvert au 13 rue Bleue et le long duquel Bony fait construire quatre gracieuses maisons de rapport présentant un ordonnancement néoclassique sur cour et sur rue (statuaire du troisième étage, balustres). En 1836, le premier tronçon de la rue de Trévise est ouvert entre la rue Bleue et la rue Richer, à l'instigation de Borniche et Crapez. La rue de Trévise passant juste à l'arrière de l'hôtel Bony, celui-ci dispose dès lors d'un débouché beaucoup plus direct que la rue Bleue (à hauteur du porche de l'immeuble de rapport construit vers 1853 au n° 32).

26 Cité de Trévise

La cité de Trévise est percée en 1840 à l'emplacement de l'hôtel de Margantin, construit par Lenoir en 1786. L'initiative de son lotissement revient aux spéculateurs Lebaudy, Panier et Mérintier, financés par la banque Pagny et Cie et elle est édifiée sur les plans de l'architecte Moll. Peu connue du grand public, elle est cependant très représentative de ces constructions de la Monarchie de Juillet, fortement empreintes de réminiscences de la Renaissance. La maison côté nord, au 11bis cité de Trévise est la plus remarquable : deux colonnes en encadrent le porche et soutiennent un balcon sur entablement. Les fenêtres du premier étage sont surmontées de frontons triangulaires. Celles du rez-de-chaussée, prises dans un appareil de refends, sont arrondies en plein cintre. L'angle de la maison est en pan coupé orné de niches. Au centre de la cité, se trouve un petit square orné d'une fontaine (vasques, copies d'après les Vertus du monument funéraire du coeur d'Henry II de Germain Pilon). La cité de Trévise est devenue voie publique en 1983. Elle a été inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en 1991.

27 2 rue Bleue – 1 rue Papillon

Immeuble de rapport construit vers 1830 pour l'entrepreneur et spéculateur René Bony à l'angle de deux rues présentant des façades élevées de trois étages carrés et d'un étage d'attique, sur rez-de-chaussée et entresol. Des éléments rappellent l'ordonnancement néoclassique de la rue de Rivoli (élévation, arcatures du soubassement, sobriété des modénatures, garde-corps du balcon filant desservant l'étage noble notamment).

28 65 rue du Faubourg Poissonnière

Immeuble Empire de trois niveaux construit vers 1805, couronné d'une forte corniche soutenue par des consoles et pourvu d'un beau portail cintré, cerné de refends et orné de faisceaux. Entrée néoclassique du corps de logis sur cour.

29 1 à 19 et 8 à 12 rue Ambroise-Thomas

Rue de lotissement bordée par treize immeubles identiques à programme mixte, habitation-activité, édifiés en 1896 par l'architecte J. Hermant. L'ensemble des immeubles présente la même typologie de façade : les trois premiers niveaux portés par une structure métallique sont agrémentés de grandes baies vitrées. Ils abritent des activités. Les quatre derniers niveaux, en pierre, sont réservés à des logements.

30 13-17 rue Richer

"Hôtels des Maréchaux"
Sur des terrains acquis en 1821 et 1822 du baron Roger, les entrepreneurs Noël et Lérambert firent construire un grand ensemble immobilier composé de trois bâtiments ayant une longue façade commune rue Richer. Le nom de l'architecte reste inconnu mais les immeubles sont achevés dès 1823 et ont subi peu d'altérations depuis. En plan, les trois bâtiments forment un grand quadrilatère avec corps de bâtiment sur rue, deux ailes en retour et un corps de bâtiment en fond de cour, qui devait probablement donner à l'origine sur un jardin. La façade sur la rue Richer comporte un rez-de-chaussée, un entresol, trois étages carrés plus un comble. Les entrées latérales correspondent aux n°s 13 et 17, tandis que le n° 15 reçoit le grand portail central en plein cintre, surmonté d'un balcon et d'une travée couverte par un fronton triangulaire.
Le rez-de-chaussée et l'entresol sont traités en bossages à refends et sont séparés des étages par un bandeau orné de postes. Les baies de l'étage noble sont surmontées d'un fronton droit, à l'exception de la travée centrale. Les portes du n° 13 et du n° 17 sont fermées par des vantaux en bois, alors que l'on trouve des grilles pour clore le passage principal. Ce dernier conduit à la cour. Il est couvert d'un berceau en plein cintre à caissons. Les façades sur cour sont également très soignées. Dans l'axe, l'entrée du bâtiment en fond de cour est ornée d'un portique à colonnes ioniques. Les façades latérales sont égayées par des niches contenant des statues.
À l'intérieur, les escaliers sont simples mais correspondent bien au style de la Restauration, notamment les départs de rampe d'appui.
Immeubles inscrits à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.

31 9 rue du Conservatoire

Immeuble de rapport construit vers 1860 par l'architecte Amoudru. Cet immeuble de rapport élevé de quatre étages carrés sur rez-de-chaussée et composé de cinq travées se distingue par les nombreux éléments de décoration employés sur les trumeaux[6] et les linteaux de fenêtres (motifs géométriques et floraux) et le traitement des trois travées centrales au premier étage : une fenêtre géminée avec arc de décharge surbaissé est encadrée par deux groupes de deux cariatides[7] en buste surmontées de chapiteaux à volutes, soutenant le balcon du deuxième étage.

32 7 rue du Conservatoire
6 rue Sainte-Cécile

Immeuble d'habitation élevé de quatre étages carrés sur rez-de-chaussée et un étage en retiré. Cet immeuble d'angle de style néo-gothique est remarquable pour l'ornementation des trumeaux (arabesques végétales à rosaces, cartouches) et des linteaux de fenêtres (frontons triangulaires ornés de mascarons).

33 4 rue du Conservatoire
4bis rue Sainte-Cécile

Église Sainte-Eugène Sainte-Cécile
Louis-Auguste Boileau a élevé cette église néo-gothique de 1854 à 1855 avec l'aide de son fils Louis-Charles, futur architecte du Bon Marché. Il s'agit de la première oeuvre de cet ancien menuisier qui s'était lancé dans l'étude de l'architecture et n'avait jusqu'alors que publié des ouvrages théoriques. La construction de l'église fit figure de véritable événement.
En effet, il s'agit du premier recours fait à l'architecture métallique dans un édifice religieux, comme le prévoyaient des directives précises : "construire une église dans le style de la fin du XIIIe siècle, mais en employant la fonte et le fer pour remplacer les piliers et les nervures de pierre". Le choix de ces matériaux était commandé par un souci d'économie. Il allait pourtant donner lieu à une remarquable expérience architecturale. Construite sur un terrain étroit, Sainte-Eugène forme l'angle de deux rues. L'usage du métal, en permettant de réduire au minimum l'emprise des appuis au sol, avait l'avantage de libérer la plus grande surface possible pour l'assemblée des fidèles.
À l'extérieur, l'église, mal détachée des constructions qui l'entourent, offre une apparence modeste. La surprise attend le visiteur qui franchit le seuil. On est d'abord frappé par l'abondance de la lumière et la richesse des couleurs. Tout est peint : voûtes, colonnes et parois. Les fenêtres garnies de vitraux colorés achèvent de fermer cet espace coloré. Boileau a réalisé pour les trois nefs ogivales un compromis entre les réminiscences de la Sainte-Chapelle et de certaines églises vénitiennes. Malgré la modestie des moyens, Sainte-Eugène est l'une des créations les plus originales du Second Empire.

Principaux repères bibliographiques

Jean-Baptiste Minnaert, Sylvie Marchand, Céline Renard, *Faubourg Poissonnière, patrimoine architectural et urbain*, rapport final, direction de l'Aménagement urbain et de la Construction de la Ville de Paris, mai 2000

Werner Szambien, *"Du square anglais au square français"* in *Hameaux, villas et cités de Paris*, Délégation à l'Action Artistique de la Ville de Paris, 1999

François Loyer, *Paris XIXe siècle, l'immeuble et la rue*, Paris, Hazan, 1987

Maryse Goldemberg, *Le guide du Promeneur 9e arrondissement*, Parigramme éd., 1997

Bruno Centorame, *Le 9e arrondissement, Itinéraires d'histoire et d'architecture*, Action artistique de la Ville de Paris, collection Paris en 80 quartiers, décembre 2000.

Sous la direction de Jean Colson et Marie-Christine Lauroa, *Dictionnaire des monuments de Paris*, éditions Hervas, 2001

Mini glossaire

plein cintre[1] : arc qui a la forme d'un demi-cercle régulier

des modénatures[2] : formes et proportions de certains éléments en creux ou en relief présents sur les façades, en particulier des moulures

un attique[3] : dernier étage d'une façade, de moitié ou de deux tiers inférieur en hauteur aux autres étages

un fleuron[4] : ornement figurant une feuille ou une fleur

une palmette[5] : motif décoratif orné de petites feuilles de palmes

un trumeau[6] : pan de mur élevé entre deux baies de même niveau

une cariatide[7] : statue de femme au buste dénudé formant une colonne destinée à supporter un élément de construction